

## Communiqué de presse

### Les 1ères assises régionales de l'hyperbarie

#### Un évènement conjoint pour rassembler tous les acteurs du secteur

Le pôle politique du travail de la DREETS de Corse, le service prévention des risques professionnels de la CARSAT Sud Est et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) organisent conjointement les 1ères assises régionales de l'hyperbarie qui se dérouleront le 30 septembre 2022 à Ajaccio, de 9h à 13h, au Centre du Sport et de la Jeunesse Corse.

Cet évènement qui comptera plus de 60 participants permettra de donner la parole aux acteurs du secteur d'activité pour débattre sur la prévention des risques liés aux activités en milieu hyperbare, et de nourrir des échanges de pratiques.

Aux côtés des 3 organisateurs institutionnels, seront présents toutes les entreprises certifiées du secteur en Corse, les services de prévention et de santé au travail, les administrations en charge du respect de la réglementation (Inspection du travail, Direction maritime du littoral de Corse, Brigade nautique de gendarmerie, DRAJES), ainsi que des syndicats de salariés et des organisations professionnelles du secteur.

#### Un secteur d'activité qui se professionnalise

La région compte plus de 1000 km de côtes, ce qui induit le développement de nombreuses activités professionnelles en milieu hyperbare telles que :

- le renflouage des bateaux après une tempête,
- les plans de balisage pour l'accès et le mouillage de bateaux pendant l'été,
- les travaux de rénovation, d'agrandissement des ports,
- l'installation de coffres d'amarrage pour préserver la flore marine,
- l'installation et la réparation de câble de télécommunications immergées,
- le raccordement de conduites sous-marines pour l'approvisionnement de l'île en énergie liquide,
- les interventions sur les barrages de retenus d'eau et hydroélectriques, etc...

Ces activités spécifiques et économiquement vitales pour la Corse nécessitent que ces opérations soient réalisées par des professionnels qualifiés et des donneurs d'ordre conscients de leurs obligations en amont de la passation des commandes.

Ainsi, la réglementation applicable à la protection des travailleurs en milieu hyperbare a largement été modifiée depuis 2011 pour améliorer la sécurité et renforcer la prévention des risques. En effet, ces opérations souvent de très courte durée, dans des lieux peu accessibles, nécessitent la mise en œuvre d'une démarche d'intervention spécifique.

Depuis 2020, la certification des entreprises de travaux en milieu hyperbare est rendue obligatoire. En Corse, sous l'impulsion des services de l'inspection du travail, de la CARSAT Sud Est et de l'OPPBTP PACA Corse, la région est passée de 1 à 10 entreprises certifiées en 2 ans.

### **Des accidents du travail rares mais fatals lorsqu'ils se produisent, et des risques graves pour la santé**

2018 a été une année marquée par une forte sinistralité dans le secteur d'activité en milieu hyperbare avec 3 accidents du travail mortels et 2 graves au niveau national dont 1 plongeur professionnel mort en Corse par noyade lors du retrait des bouées de balisage à 300 m des côtes. Depuis d'autres accidents mortels ont malheureusement eu lieu.

Au-delà de ces accidents, il ne faut pas oublier qu'une exposition à des travaux en milieu hyperbare peut entraîner des effets à long terme ou immédiats, comme les barotraumatismes, les narcoses, les accidents de décompressions, ou des maladies professionnelles telles que des ostéonécroses, des vertiges, des otites ou des hypoacusies.

### **Des actions d'information, de sensibilisation et de contrôle du secteur d'activité**

Depuis 2018, en Corse, la forte mobilisation des services de l'inspection du travail, de la CARSAT Sud Est et de l'OPPBTP PACA Corse a permis de déployer une démarche prévention de fond à destination de tous les acteurs :

- Des campagnes d'information et de sensibilisation des entreprises et donneurs d'ordre,
- Des campagnes annuelles de contrôles en mer et aux sièges des entreprises.

## **Les PREMIERES assises de l'hyperbarie en Corse : des tables rondes et des stands d'exposition de matériels innovants**

Cet évènement se déroulera sur la matinée en la présence d'un représentant de la Direction Générale du Travail et sera rythmée par 2 tables rondes et des stands d'expositions de matériels innovants pour renforcer la sécurité des plongeurs :

- La 1ère table ronde traitera des évolutions de la pratique professionnelle des activités en milieu hyperbare avec l'intervention notamment de l'inspection du travail, des organismes de prévention Carsat et OPPBTP et le témoignage d'entreprises de travaux en milieu hyperbare.
- La 2<sup>nd</sup> table ronde abordera la question de la santé au travail des plongeurs professionnels avec la participation de médecins hyperbare, les organismes de prévention Carsat et OPPBTP et les services de la brigade nautique de gendarmerie.

### Contacts Presse :

*DREETS : Marie ANTHELME – 06 59 67 39 03*

*CARSAT Sud-Est : Jean-Claude STEFANI – 06 28 45 46 33*

*OPPBTP : Stéphanie BUCO : 06 34 07 83 20*

## PROGRAMME DE LA MATINEE

### 9h15 – INTRODUCTION

Mme Marie ANTHELME, Responsable du Pôle Travail de la DREETS de Corse  
M. Nicolas BESSOT, Chef de bureau à la Direction Générale du Travail

### 9h30 - ETAT DES LIEUX DU SECTEUR ET DES ACTIVITES HYPERBARES EN CORSE

Mme Nadia KOUFANE, ingénieur prévention DREETS de Corse

### 9H45 - 1ERE TABLE RONDE : EVOLUTIONS DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DES ACTIVITES EN MILIEU HYPERBARE

- M. Igor BALBI, directeur adjoint du travail et Mme Nadia KOUFANE, ingénieur prévention DREETS de Corse : « *La réglementation et son application – retour d'expériences sur les contrôles : de la nécessaire responsabilisation des donneurs d'ordre* »
- Témoignages de 4 entreprises : retour sur leur parcours de certification
- M. Arnaud LAVAL, SNETI : « *le point de vue du secteur sur la prévention des risques professionnels : quel impact de l'évolution de la réglementation sur la profession ?* »
- M. Cédric PARODI, OPPBTP, et M. Jean-Claude STEFANI, CARSAT Sud-Est : « *L'accompagnement des entreprises par les organismes préventeurs* »

### 11h15 – PAUSE - DECOUVERTE DES STANDS EXPOSANT DES EQUIPEMENTS ET MATERIAUX INNOVANTS

### 11h30 – 2EME TABLE RONDE : LA SANTE AU TRAVAIL DES PLONGEURS PROFESSIONNELS

- Adjudants-chefs VERDIER et MONCHANY, Brigade nautique de gendarmerie : « *Les différentes étapes du contrôle en mer* »
- M. Cédric PARODI, OPPBTP, et M. Jean-Claude STEFANI, CARSAT Sud-Est : « *Quelles actions pour améliorer la sécurité sur les chantiers de travaux sous-marins ? Analyse d'un accident du travail mortel* »
- Dr GRANDJEAN, médecin hyperbare Centre Hospitalier d'Ajaccio et Dr COULANGE, chef de service de l'unité Médecine hyperbare, subaquatique et maritime - Hôpitaux Sud de Marseille : « *Les risques pour la santé des plongeurs professionnels* ».

### 12h45 - CONCLUSIONS DE LA MATINEE

M. Jean-Claude STEFANI, CARSAT Sud-Est

*Buffet déjeunatoire offert sur place*

**LES PARTICIPANTS**

Jean Dominique	GIRARD SIMEONI	AAE
Laurent	BUTEAU	Altu Mare
Albinu	BUTEAU	Altu mare
Stephan	MATTEI	Altu mare
Michael	MONCHANY	BRIGADE NAUTIQUE
Blandine	AUBLIN	BTP santé travail 69
Dominique	POLI	CAM
Antoine	BIANCO	CAPEB 2A
Jean-claude	STEFANI	CARSAT
Sebastien	NARDI	Carsat Sud-est
Bruno	GRANDJEAN	Centre Hospitalier d'Ajaccio
Thierry	ADOBATI	CHA AJACCIO Responsable technique service de médecine hyperbare
Christophe	LAFONT	Corsica Diving
Coralie	DUCHAUD	CRPMEM CORSE
Morgane	BLANCHON	DDESTPP 2B
Igor	BALBI	DDETSPP 2A
Yannick	BOYER	DDETSPP 2B
Celia	CHRISTINE	DDETSPP 2A
Martine	ARCHIAPATI	DDETSPP 2B
Nicolas	BESSOT	Direction Générale du Travail
Stephane	DIEZ	DMLC
Frederic	CURT	DMLC (Direction Mer et Littorale de la Corse)
Stephane	POUTHIER	DMLC CORSE
Séverine	ADOBATI	DMLC service économie bleue
David	HERVE	DRAJES
Dominique	EXIGA	DRAJES de Corse
Marie	ANTHELME	DREETS
Nathalie	CHEVROTON	DREETS
Richard	KESSORI	DREETS
Nadia	KOUFANE	DREETS
Catherine	LE BOTLAN	DREETS
Ugo	PROTTI	EDF SEI

Alexandra	VALERY	ENTREPRISE DE TRAVAUX A LA MER
Remi	BRU	Gendarmerie
Stefan	HOOG	Gendarmerie
Jerome	VERDIER	Gendarmerie
Jeremy	LETUE	gendarmerie maritime
Yannick	MILLONCOURT	gendarmerie maritime
Pierre	DAM	GETAC
Frederic	LASTRAJOLI	GETAC
Mathieu	COULANGE	Hôpitaux Universitaires de Marseille (AP-HM)
Stephanie	BUCO	OPPBTP
Cedric	PARODI	OPPBTP
Jeremy	TERRACHON	OPPBTP
Eric	SAINT-SULPICE	Scaphmotion
Christine	SIMONI	Service de Prévention et de Santé au Travail de Haute-Corse
Antoine	DELAVALLE	SIP
Arnaud	LAVAL	SNETI
Vincent	CRUMIERE	Société Insulaire Pétrolière
Joana	BROUSSE	SPSTI 2A
René-charles	COMBETTE	SPSTI 2A
Els	DRIESENS	SPSTI 2A
Maurice	PLAISANT	SPSTI 2A
Michel	SAINT-ANDRE	SPSTI 2A
Olivier	AGOSTINI	SPSTI Haute-Corse
Angelica	CARDI	SPSTI Haute-Corse
Alexandra	MORABITO	SPSTI Haute-Corse
Celine	FRANCISCI	SST2B
Noemie	CHABRIER	STARESO
Filippo	BOSNET	Syndicat CFTC Corse
Anthony	ESPINOSA	T.S.M.C
Gérôme	TIBERI	Travaux Maritimes Internationaux